

Réunion RP Côte d'Azur du 14 janvier

La réunion des représentants de proximité de l'antenne Côte d'Azur s'est tenue le 14 Janvier sous la présidence de Samuel Peltier, en présence de Marilyne Camacho, Responsable Ressources humaines, Jacques Paté pour le point antenne et Olivier Théron pour le point 18h30

Pour les RP : Jean-Bernard Vitiello, Laurence Collet, Pierre-Olivier Casabianca et Pascal Martin

En préambule Samuel Peltier souligne l'importance du rôle de cette instance, des représentants de proximité et son attachement au dialogue social au moment où FTV est en pleine transformation et F3 à un tournant de son histoire avec le numérique et la régionalisation. Des changements que nous devons expliquer, accompagner, partager avec tous les salariés.

Un point systématique sur les actualités de l'antenne, linéaire et web sera fait à chaque début de séance afin de partager un maximum d'informations.

Nomination DAC PACA :

Départ de Jacques Paté à la Coordination éditoriale des antennes régionales auprès de Philippe Martinetti à la direction du réseau et arrivée le 1^{er} février de Béatrice Nivois, jusqu'ici Directrice des Documentaires et Magazines de France Ô.

Mouvements chefs de centres :

Antibes : Arrivée au 1^{er} mars du nouveau chef de centre et intérim jusqu'à cette date de Stéphane Di Staso

Marseille : Départ de Laurent Disdier le 31 janvier et arrivée de Didier Delbos au 1^{er} mars. En février, il sera présent à Chanot le lundi et vendredi.

Organisation d'activité:

Prolongation de la mission de Sylvia Pelletier de 3 mois

Elle a besoin d'un référent au CAT et au BRI (1 cadre bien identifié).

Elle est en train de mettre en place un nouvel outil de planification qui permettra de sortir un planning à 4 semaines dans les prochains mois.

C'est un gros travail qui demande à tous les salariés de l'anticipation, de la compréhension et de l'indulgence sur les éventuels bugs de planification.

Point antenne :

A partir du 25/01 :

> Modification sur la programmation des matinées :

- Documentaire de 52 minutes programmé et diffusé régionalement de façon automatisée, case *Dans votre région*, du lundi au vendredi, vers 9h15 (rediffusion de nos documentaires PACA). Il sera également possible de rediffuser des EDR, des émissions exceptionnelles, etc. mais aussi des PAE si nécessaire.
- ECM diffusé régionalement aux environs de 10h50, nouveau format : 40 mn

-La nomination de Fabrice Goll à la direction des sports va entraîner plus de temps d'antenne consacré à la diffusion et la captation d'évènements sportifs

Des contacts sont pris avec les ligues de handball et de basket pour la négociation des droits, notamment pour le hand féminin et la proB de basket

-31/01 : PAE Grand Prix de cyclisme La Marseillaise dans l'après-midi, entre 13h30 et 17h environ ; arrivée prévue vers 16h20 – présentée par Michel Aliaga, peut-être avec Richard Virenque, pilotée par Karine Bellifa et coproduite par TIS

-20 et 21/02 : PAE tour cycliste des alpes maritimes et du var avec Nice Matin-présenté par Jean-Bernard Vitiello

-« Nous paysans » du 27/02 au 6/03 en virtuel sur toutes les antennes en raison de l'annulation du salon de l'agriculture : soirée docs le 1^{er} mars, ECM, VAQUI, DEP grande région en 52' le 28/02

-Soutien à la culture : rediffusion carnaval de Nice le 24/02 dans la case « culture » du soir

Chef de centre

L'arrivée du nouveau chef de centre est encore repoussée. Nous avons des informations selon lesquelles une promesse écrite avait été faite à un des 2 candidats retenus.

- La direction peut-elle nous confirmer cette information ?
- Le nouveau directeur régional aurait un autre candidat à proposer, est-ce vrai ?
- Stéphane di Staso a de nouveau été nommé par intérim pendant 3 mois, est-ce bien sérieux ?

Cf : réponse dans «actualité de l'antenne »

18h30

Impossibilité matérielle du 18 h 30 à Antibes en plus du couvre-feu départemental de 18h :

- Manque de personnel scripte / monteur
- Impossibilité de désinfecter plateau entre le 18h30 et le JT
- Les Maquilleuses à 17 h ne viendront pas si elles ne sont pas payées en plus
- Impossible pour les OPS d'établir des liaisons aviwest pour le JT alors qu'ils seront en direct à partir de 18 h 30

Quels effectifs et moyens promet la direction ?

On ne touche pas aux 5 équipes jour pour le JT

Il n'y a pas de montage de modules ou sujets mais une boucle illustres.

C'est le présentateur du 18h30 qui en ouverture de tranche va vendre le 18h40

Réunion avec les vidéos à organiser pour réfléchir à la mise en images

Scripte : L'emploi du temps des scriptes va être aménagé – coupure du midi allongée pour aller plus loin dans la journée

La solution consiste à enregistrer dans l'après-midi le 18H30.

On reste dans le temps de travail des scriptes, on a du temps pour désinfecter le plateau et les OPS ont la possibilité de préparer les liaisons Aviwest.

2 émissions de 13 minutes seront enregistrées le jeudi pour éviter une surcharge le vendredi (DEP).

Vacances scolaires

Pendant les vacances de Noël, une nouvelle fois, il y a eu 2 équipes à Marseille et 3 à Antibes :

5 équipes seulement pour faire un JT de 20 minutes (5 équipes pour une région de 5 millions d'habitants).

- La direction trouve-t-elle ce manque de moyens sérieux ?

Il y a eu des rediffusions hallucinantes les 2 et 3 janvier 2021 avec l'extrait d'un magazine Thalassa tourné en février 2020 !!! Sans masques! Et une rediffusion d'un sujet avec des personnes dans un service de soins palliatifs qui sont mortes depuis et qui n'ont pas été floutées...

- Est-ce que la direction est satisfaite de ces pratiques et de cette planification ?

Vigilance à observer pendant les vacances sur la durée des JT car les pages de pub sont plus courtes et du coup le JT est plus long. Il faut alerter la gestion d'antenne et mettre si besoin un programme court.

Rediffusion sujets :

Nous devons nous assurer que les personnes du sujet sont toujours en vie surtout s'il s'agit d'un reportage dans un service de soins palliatifs.

Et pour un reportage sans masque bien préciser (lancement, synthé) qu'il a été tourné avant la crise sanitaire

Service Documentation

- Dans quelle mesure la nouvelle tranche d'info régionale de ce mois-ci fera appel aux archives de la doc ou de l'INA ?

- A quand une nouvelle organisation du travail décidée par la direction il y a deux mois pour le service doc, horaires, nouveau CDD, 3 personnes à minima les jeudis et vendredi ?

- A quand les tâches journalières détaillées et inscrites sur les plannings de la doc ?

- A quoi bon demander les périodes de congés 6 mois en avance pour se retrouver seul à la doc pendant 15 jours durant les fêtes de fin d'année ?

- L'encadrement a décidé de ne pas demander de revue de presse depuis le 21/12/20 jusqu'au 3 janvier car il n'y avait qu'une seule personne en documentation, est-ce la nouvelle organisation lorsque nous sommes en sous-effectif ?

Le travail est en cours sur l'organisation du travail, la réunion avec la référente est planifiée, la formatrice et la personne à former ont eu un premier échange constructif.

La formatrice étant « personne vulnérable », il faut trouver une formation en présentiel dans les autres régions.

Vues les demandes de congés et les arrêts de travail, il a été très difficile de trouver des docs CDD. Pendant les fêtes avec des JT communs (6 jours au total), c'est l'analyse qui a été privilégiée comme ça se fait dans d'autres régions.

RPS et COPIL à Antibes

-Où en sommes-nous ?

- Une cellule de veille devrait être mise en place à Antibes. Quand aura lieu la 1^{ère} réunion ?

Un appel à candidature pour remplacer les référents métiers a été lancé ; la réunion aura lieu cet AM, puis tous les mois après la réunion mensuelle des RP.

Locale de Nice

- Quand le forfait mobilité va-t-il être mis en place à France 3 Côte d'Azur ?

Le forfait vélo vient d'être lancé au niveau de l'entreprise

- A France3 Nice, les salariés aimeraient qu'un râtelier à vélos soit installé pour qu'ils puissent accrocher leurs vélos. Où en est leur demande ?

Le syndic a été sollicité car il s'agit d'une installation dans les parties communes, et à ce jour nous n'avons pas eu de réponse. La demande devra être transmise et proposée lors de la prochaine assemblée générale

- Lors des périodes de vacances, il y a toujours 2 équipes de reportage et un monteur à la locale de Nice. Le 24 décembre, les cadres techniques ont demandé au monteur prévu d'aller monter à Antibes, alors qu'il y avait déjà 3 monteurs sur site. Il n'y avait donc aucun monteur à Nice. Qui a pris cette décision ? Est-ce parce qu'il y avait trop d'actu ce jour-là à Antibes ?

Cela a été un choix éditorial lié à un surcroît de travail en montage

Une ergonome doit venir à la locale de Nice pour réaménager les locaux. Quand le projet sera-t-il présenté aux salariés ?

A ce jour et après relance de madame Touzain l'ergonome nous n'avons pas de nouvelle. De plus le réseau IMG a été sollicité pour que soit mandaté un bureau d'étude, mais la personne en charge de ce type de demande M. Lanoë est parti à la retraite. L'Amétra peut nous mettre un ergonome à disposition. MC appelle la DQVT

- Il y a toujours beaucoup de turn over à la locale de Nice. Pourquoi la même semaine, un journaliste est-il planifié de place Publique et deux autres journalistes sont planifiés de WE (ils ne travaillent donc pas deux jours dans la semaine) ?

Il y a beaucoup moins de turn-over que par le passé. Il peut y avoir à certain moment des télescopages, mais nous serons attentifs à l'avenir.

- Un poste de journaliste rédacteur à la locale de Nice n'est toujours pas pourvu. Pourquoi ?

La désignation du rédacteur est imminente.

- Concernant les tours de week-end à la locale : quelles sont les règles ?

Les journalistes de la locale sont appelés à faire des tours de we, comme les journalistes du BRI. (1 we tous les 2 mois)

Place publique

- Comment se passe la planification des salariés sur Place publique, est-ce sur la base du volontariat ?
- Si un salarié ne souhaite pas faire de Place publique. Peut-il refuser ?

Comme pour les séries, la planification tient compte des appétences de chacun, mais en aucun cas le travail ne relève du volontariat.

Arrêt maladie

- Lorsque que l'on est PTA, qui doit-on prévenir en cas d'arrêt maladie le matin lors de la prise de service ? l'IRH ? l'organisation du planning ? le chef de centre ? le

rédacteur en chef ? les adjoints ? le chef d'édition ? le cadre technique de service ?

- Doit-on le faire par mail ? par téléphone ?
- Une note de service va-t-elle être émise dans ce sens ?

Le salarié doit prévenir son manager, si ce n'est pas possible l'organisation d'activité, au téléphone ou par mail. En fonction de la tâche planifiée, il peut être utile d'informer d'autres collègues. Il n'y aura pas de note de service.

Prime exceptionnelle ?

Pouvez-vous nous donner la liste de ceux qui ont perçu cette prime ?

Non, il n'y a pas de communication concernant les personnes bénéficiaires de la prime exceptionnelle.

Bilan absentéisme : Point reporté à la prochaine réunion

Prochaine réunion : le jeudi 11 février à 10h